

# Les ruses de Vidocq

André Rivier - Le Télégramme de Brest



Étonnante histoire que celle de François Vidocq. Condamné à maintes reprises, il devint ensuite chef de la Sûreté et fit merveille dans la police. Il reste l'hôte le plus illustre du bagne de Brest.

C'est en 1797, à l'âge de 22 ans, que François Vidocq fut condamné à huit ans de fers pour « faux en écritures publiques et authentiques ». Une peine qui l'amena à Brest. Philippe Henwood, qui dirigea le centre de documentation et de recherche du Service historique de la Marine, à Brest, évoque dans son livre passionnant, « Bagnards de Brest », le court séjour ici de ce personnage devenu quasiment légendaire. Conduit à Bicêtre avec un groupe de forçats destinés à la chaîne de Brest, Vidocq tente, une première fois, de fausser compagnie à ses gardiens en forêt de Compiègne. Il échoue mais ne se décourage pas pour autant.

## Déguisé en matelot

La suite, Philippe Henwood la raconte : « Le 21 novembre 1797, la chaîne quitte Paris pour Brest. Le voyage dure 24 jours. Arrivé à Pontanézen, Vidocq tente une nouvelle fois de prendre la clé des champs, mais se foule les deux pieds en sautant du mur. Trois semaines plus tard, il faisait son entrée au bagne... Huit jours après son arrivée, le 28 février 1798, il se procure des habits de matelot qu'il dissimule sous sa casaque de forçat. Une fois sur le chantier, il se cache derrière un tas de planches, ôte sa tenue de condamné, pose sur sa tête une perruque acquise à Bicêtre et quitte l'arsenal sans être inquiété ».

## Un garde nommé Lachique

La suite, Vidocq lui-même l'a évoquée dans ses réjouissants « Mémoires » : « Je me trouvais dans Brest que je ne connaissais pas du tout et la crainte que mon hésitation sur le chemin que je devais prendre ne me fît remarquer, augmentait encore mes inquiétudes. Après mille tours et détours, j'arrivai enfin à la seule porte qu'eût la ville ; il y avait là toujours, à poste fixe, un ancien garde-chiourme, nommé Lachique, qui vous devinait un forçat au geste, à la tournure, à la physionomie. Il fallait cependant passer devant ce redoutable personnage qui fumait gravement, en fixant un oeil d'aigle sur tout ce qui entrait et sortait... ».

## Échanges de bouffées

Vidocq poursuit ainsi le récit de son aventure : « Je payai d'effronterie. Arrivé devant Lachique, je déposai à ses pieds une cruche de lait que j'avais achetée pour rendre mon déguisement plus complet. Chargeant alors ma pipe, je lui demandai du feu. Il s'empressa de m'en donner avec toute la courtoisie dont il était susceptible et après que nous nous fûmes réciproquement lâché quelques bouffées de tabac dans la figure, je le quittai pour prendre la route qui se présentait devant moi ». Voilà comment Vidocq se fit la belle. Par la suite, après force péripéties, il fut de nouveau arrêté et envoyé à Toulon, d'où il s'évadera à la faveur d'un enterrement...